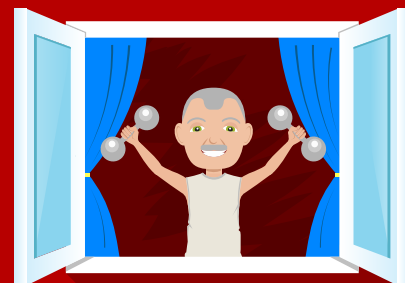
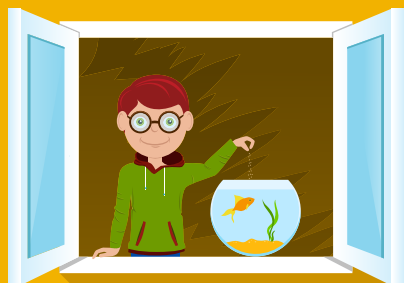
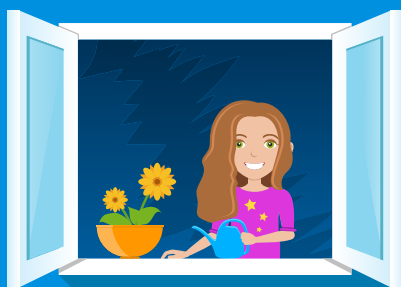


# Entre- Nous

Le journal  
des locataires  
ICF Habitat  
Atlantique

n°52

MARS 2018



## DOSSIER Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous / P 6

### ACTUALITÉS

VOS AVIS  
D'ÉCHÉANCE  
EN LIGNE / P5

### ÉCO-GESTES

L'ÉCOCONDUITE,  
ON A TOUS  
À Y GAGNER ! / P9

### INFOS PRATIQUES

ASSUREZ-VOUS POUR VIVRE  
EN TOUTE TRANQUILLITÉ / P10

ICF HABITAT  
ATLANTIQUE



## Sommaire

P 4

### ACTUALITÉS

- SNCF nous invite à partager tout ce qui nous rapproche depuis 80 ans
- Le digital au service des parkings
- Appel à projets Entre-Voisins : à vous de jouer !
- Vos avis d'échéance en ligne

P 6-8

### DOSSIER

## BIEN VIVRE ENSEMBLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

P 9

### ECO-LOGIS

L'écoconduite, on a tous à y gagner !

P 10

### INFOS PRATIQUES

Assurez-vous pour vivre en toute tranquillité

P 11

### SÉCURITÉ

Internet : comment éviter les arnaques ?

P 12

### PRÈS DE CHEZ VOUS

- Bègles (33) - Un chantier éducatif au Dorat
- Oissel (76) - C'est du propre !
- Toulouse (31) - « Ami chemin » fait son chemin
- Le Havre (76) - Inauguration des deux fresques de la résidence Ferrer
- Rennes (35) - Compostage entre voisins
- Nantes (44) - Portes ouvertes à la bibliothèque

## LES HEUREUX GAGNANTS ONT RÉCUPÉRÉ LEURS LOTS

Vous avez été nombreux à participer au jeu concours « Imaginer la maison du futur » pour les 90 ans d'ICF Habitat. Parmi les grands gagnants, une locataire d'ICF Habitat Atlantique s'est illustrée dans la catégorie 6-11 ans. C'est donc avec plaisir que nous avons pu lui remettre son vélo ! ▲



Retrouvez les dessins des gagnants sur :

<http://www.icfhabitat.fr/resultats-jeu-concours-90ans>

## PRÉPAREZ LA FÊTE ENTRE-VOISINS DANS VOS RÉSIDENCES

Le printemps arrive bientôt, et les beaux jours vont sans doute revenir... une belle occasion d'animer vos résidences et d'organiser une fête Entre-Voisins.

Le principe ? Partager un moment de convivialité, mieux se connaître entre voisins autour d'un buffet, d'un apéritif ou pourquoi pas de jeux pour enfants, d'un spectacle ou toute autre animation...

Pour vous aider dans l'organisation, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre gardien ou de votre conseiller social.

ICF Habitat met à votre disposition des affiches pour annoncer l'événement et quelques petits cadeaux pour le jour J. Il ne reste plus qu'à trouver une date ! ▲



**Entre-Nous** 24, rue de Paradis 75490 Paris cedex 10 - Tél. : 01 55 33 96 00 - [www.icfhabitat.fr/atlantique](http://www.icfhabitat.fr/atlantique) - **Directeur de la publication** : Emmanuelle Barbet - **Rédacteur en chef** : Audrey Renner - **Rédacteur en chef adjoint** : Émilie Monrouzeau - **Crédits** : Lucie Moraillon, istock photo, shutterstock, Caroline Lelong - **Rédaction** : Anne-Sophie Prost, Emilie Monrouzeau, Audrey Renner - **Conception graphique, réalisation** : Obéa Communication - **Impression** : Roto Press Graphic.

## LE 0 969 367 550, VOTRE NUMÉRO D'URGENCE

ICF Habitat Atlantique met à votre disposition le **0 969 367 550** (prix d'un appel local), en dehors des heures d'ouverture des agences, les soirs, week-ends et jours fériés, en cas :

- ▶ de fuite d'eau importante ou d'inondation dans les parties communes provenant d'une canalisation d'alimentation en eau froide ou chaude.
- ▶ d'intempéries qui provoqueraient des dégâts dans les parties communes ou sur la résidence : inondation des sous-sols en cas de fortes pluies, toiture du bâtiment arrachée ou arbre déraciné à cause de vents violents.
- ▶ d'engorgement des évacuations : si vos WC, baignoires, évier ou lavabos ne s'évacuent plus, vérifiez d'abord les siphons de ces appareils.
- ▶ d'incident électrique limité à l'immeuble : avant d'appeler, vérifiez que la panne est générale à l'immeuble, aux logements voisins ou cages d'escaliers.



## ON VOUS ÉCOUTE

**L'**enquête satisfaction locataires **Annuelle** aura lieu du **2 au 30 avril 2018**. Le prestataire *INIT Satisfaction* interrogera par téléphone un échantillon d'environ 7 000 locataires d'ICF Habitat, sur la qualité de service, la qualité des logements et des résidences, sur le traitement des réclamations, la propreté, la sécurité... Les résultats seront diffusés à compter de l'été 2018.



## À VOUS DE VOTER !

**L**e 6 décembre 2018, vous serez invités à élire vos représentants qui siègeront au conseil d'administration d'ICF Habitat Atlantique et qui pourront ainsi participer à la prise des décisions importantes relatives à votre quotidien. Ils veillent à ce que vos intérêts soient pris en considération, en rencontrant personnellement les responsables d'ICF Habitat Atlantique plusieurs fois par an pour parler des résidences et faire part de vos questions ou de vos remarques, afin de trouver les solutions les plus optimales.



## TOULOUSE : LE SENS CACHÉ DES GRANDS ENSEMBLES

ICF Habitat Atlantique est fière de présenter le livre d'Audrey Courbebaïsse, chercheuse du Laboratoire de recherche en architecture de Toulouse.

Une étude de 300 pages sur l'architecture des grands ensembles qui s'appuie sur dix-sept grands ensembles toulousain à partir de documents, photographies, dessins et témoignages d'habitants. Parmi eux, La Juncasse cité de 304 logements gérés par ICF Habitat Atlantique... ▲



## SNCF nous invite à partager tout ce qui nous rapproche depuis 80 ans

Pendant toute l'année 2018, SNCF invite les français à célébrer avec elle ses 80 ans. ICF Habitat, partenaire de cet anniversaire, vous propose d'y participer.



### ➤ Construire ensemble la Collection 80 ans avec ICF

SNCF invite tous ceux qui ont conservé des souvenirs de leur vie professionnelle, des souvenirs de famille liés à la SNCF et au train, à construire la « Collection 80 ans ». Il s'agit de collecter des photos, des films, des billets, des publicités, des notes, des dossiers ou des petits objets...

### ➤ Comment participer ?

- RDV sur [www.collection80.sncf.com](http://www.collection80.sncf.com)
- Déposez vos souvenirs sous forme numérique en ligne,
- Ou prenez rendez-vous avec notre équipe qui parcourra la France au printemps et qui rendra visite aux donateurs chez eux. Vous leur remettrez le document, l'objet que vous donnez, ou que vous prêtez pour qu'il soit numérisé et qu'il vous soit rendu.

Ces dons, matériels ou numériques, sont accueillis par le service Archives et Documentation de SNCF et entrent dans le patrimoine national, ouvert à tous les citoyens.

### ➤ Pour les écrivains : raconter sa vie avec SNCF

L'histoire de la SNCF, ce sont des histoires partagées avec chacun de nous, mais surtout avec les cheminots qui sont mis à l'honneur : les anciens agents SNCF peuvent raconter leur histoire en participant au concours autobiographique, ouvert du 15 janvier au 1<sup>er</sup> septembre 2018 sur [www.collection80.sncf.com](http://www.collection80.sncf.com)

### ➤ Une proposition pour le monde de la culture, mais aussi pour les associations :

Enfin, toutes les initiatives, les événements, projets préparés par des associations, des musées, des collectivités liés à la SNCF et au train peuvent recevoir le label « Programme 80 ans SNCF » et être annoncés sur le site. ▲

Pour en savoir plus :

[www.collection80.sncf.com](http://www.collection80.sncf.com)

Mél : [collection80@sncf.fr](mailto:collection80@sncf.fr) Téléphone : 01 83 72 78 00

## Appel à projets Entre-Voisins : à vous de jouer !

### ➤ Un projet ? Une envie ? Une idée ?

Pour la 6<sup>e</sup> fois, ICF Habitat Atlantique a lancé l'appel à projet Entre-voisins pour encourager et soutenir les initiatives locales au sein de ses résidences. Ce dernier est ouvert à toutes les associations d'habitants et tous les habitants des résidences ICF Habitat Atlantique, le but étant de permettre à tous de mettre en place des animations de quartier dans le domaine artistique, culturel, sportif ou éducatif.

Les porteurs d'idées retenus lors du jury du 12 avril 2018 recevront un soutien méthodologique et financier allant de 200 € à 2 000 € pour concrétiser leur projet.

Rendez-vous dès aujourd'hui sur le site internet d'ICF Habitat Atlantique [www.icfhabitat.fr/atlantique/actualites](http://www.icfhabitat.fr/atlantique/actualites) pour consulter les modalités d'inscription et prendre contact avant le 30 mars 2018 (date limite de dépôt des dossiers) avec le service communication par téléphone au 01 55 33 96 16 ou par mail [entre-voisins@icfhabitat.fr](mailto:entre-voisins@icfhabitat.fr) ▲



## Vos avis d'échéance en ligne

**Vous réglez votre loyer par prélèvement automatique ? Dès aujourd'hui, vous pouvez choisir de recevoir vos avis d'échéance directement dans votre Espace Client en ligne. C'est simple, facile et pratique.**



ICF Habitat s'inscrit dans une démarche de développement durable. À compter du 2<sup>e</sup> trimestre 2018, elle envisage de rendre automatique la dématérialisation des avis d'échéance pour tous les locataires, qui règlent leur loyer.

Ne perdez pas de temps ! Vous pouvez, dès à présent, choisir de recevoir vos avis d'échéance en ligne. Pour ce faire, rendez-vous dès maintenant sur votre Espace Client rubrique « *Gérer mes documents en ligne* ».

### ➤ C'est simple

Vous ne recevrez plus vos avis d'échéance par voie postale. Chaque mois, un mail de notification vous informe de la mise à disposition du document sur votre Espace Client.

### ➤ C'est pratique

Vos avis d'échéance sont accessibles tous les mois sur votre Espace Client, consultables et téléchargeables 24h/24, 7j/7 et disponibles pendant 3 ans.

### ➤ C'est bon pour la planète

En optant pour l'avis d'échéance dématérialisé, vous faites un geste citoyen ! ▲

Pour accéder à votre espace client, rendez-vous sur notre site [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr)

## Le digital au service des parkings

**À l'heure où dans les grandes villes il devient parfois difficile de stationner, alors que de nombreux emplacements de parking privés sont disponibles, ICF Habitat Atlantique a signé en 2017 une convention de partenariat avec trois start-up Yespark, Parking Facile et nepark.**

L'idée ? Permettre de répondre à la demande de clients qui souhaitent louer une place de parking pour quelques mois de manière occasionnelle ou de façon répétitive.

Sur 15 résidences du patrimoine d'ICF Habitat Atlantique, les trois opérateurs peuvent ainsi proposer à leurs usagers, via une application mobile, des abonnements horaires ou mensuels pour réserver un stationnement. Grâce à leur smartphone et au boîtier placé à l'entrée du parking, les clients peuvent accéder aux emplacements de stationnement. La start-up, qui participe aux charges de la résidence, peut ensuite suivre et contrôler les entrées et sorties.

En test depuis maintenant un an, ce nouveau dispositif de parkings partagés a déjà fait ses preuves sur les résidences concernées.

Petite précision complémentaire, les locataires restent toujours prioritaires sur la demande de parking. Alors n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire d'immeubles si vous êtes intéressés par une location. ▲



# Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous

**Les dernières enquêtes de satisfaction ont laissé apparaître que vous êtes plutôt satisfaits de votre cadre de vie et de la qualité des services rendus par nos équipes. Mais votre rôle est précieux pour nous accompagner dans nos démarches en faveur du « bien vivre ensemble ».**



La France est l'un des pays européens champions du stress. Stress lié au travail, à des difficultés économiques ou personnelles, aux rythmes de vie effrénés dans notre société... Autant d'éléments qui impactent le moral et la santé. Se sentir bien chez soi est donc particulièrement important pour se ressourcer. C'est pourquoi ICF Habitat s'engage depuis de nombreuses années vis-à-vis de ses locataires à mettre tout en œuvre pour garantir la qualité de leur cadre de vie et la jouissance paisible de leur logement.

## ➤ Votre bien-être, **notre priorité**

Réhabilitations, résidentialisations, aménagements en faveur de la propreté, de l'accessibilité ou du confort des habitants : votre bailleur investit chaque jour dans l'amélioration de votre cadre de vie. Avec une note de satisfaction globale en hausse régulière, ICF Habitat voit ses efforts en faveur de la qualité de vie de ses locataires reconnus, en particulier en matière d'accueil, ainsi que d'entretien et d'équipement des parties communes et des logements. C'est aussi le fruit du travail des équipes de proximité, qui se mobilisent au quotidien en faveur du bien-être des locataires.

## ➤ **Votre avis** est essentiel

Au travers des enquêtes de satisfaction, du suivi sur les entreprises prestataires ou autres retours d'expériences, votre bailleur souhaite vous associer de plus en plus à ses réflexions et travailler avec vous pour évaluer la qualité des services offerts au sein des résidences. C'est une vraie volonté du groupe ICF Habitat de recueillir les avis de ses locataires, de les impliquer dans les actions menées en vue d'améliorer leur cadre de vie. L'objectif est de répondre au maximum à vos besoins et attentes.

## ➤ Halte aux nuisances

Pourtant, en dépit de leur investissement au service des habitants, les personnels de proximité se voient régulièrement manquer de respect de la part des locataires ou de leurs visiteurs. Par ailleurs, ces dernières années, un certain nombre de troubles, dégradations et autres incivilités ont été relevés, qui ont un impact direct sur la tranquillité et sur la qualité de vie au sein des résidences. Ainsi, des halls sont encombrés et des poubelles sont abandonnées sur les paliers, nuisant à l'hygiène et à la propreté des résidences. De même, beaucoup de locataires se plaignent du bruit, provoqué notamment par des rassemblements à des horaires tardifs, des activités de bricolage ou tout simplement la télévision ou la radio allumées trop fort : c'est une des principales nuisances en collectivité, de jour comme de nuit. On pourrait évoquer aussi les actes de vandalisme, les comportements dangereux pour soi et autrui, ou encore la gêne provoquée par les animaux domestiques (bruits, odeurs, déjections) lorsqu'ils ne sont pas suffisamment tenus.

## ➤ Priorité au dialogue

C'est vous qui êtes les plus à même de signaler certains problèmes ou dysfonctionnements à votre bailleur. Les personnels de proximité – gardiens, responsables de sites et conseillers sociaux – sont à votre écoute à tout moment pour faire face aux problèmes que vous rencontrez. En cas de troubles de voisinage, la meilleure réponse reste le dialogue entre voisins. Mais si cela ne suffit pas, il faut contacter votre correspondant ICF Habitat, qui commencera par rappeler le perturbateur au règlement et à la loi, puis pourra proposer une médiation. Dans les cas les plus graves, la police interviendra et les contrevenants pourront être expulsés. Bien heureusement, on parvient en général à régler à l'amiable la plupart des petits troubles de voisinage, ainsi que les problèmes d'occupation des parties communes.

## ➤ Participez à la convivialité

Une autre façon de bien vivre ensemble dans nos résidences, c'est de mettre en place des actions de convivialité, dans un partenariat fructueux entre ICF Habitat et les locataires. De nombreuses initiatives intéressantes ont déjà éclos pour tisser ou retisser du lien entre les habitants : fêtes des voisins, jardins partagés, ateliers pour enfants, fresques, bibliothèques de quartier, chasses aux œufs de Pâques, goûters pour Halloween, décorations de Noël...



Que ce soit à l'initiative personnelle d'un locataire ou d'un groupe de locataires, ou suite à un appel à projets d'ICF Habitat, toutes les idées sont bonnes ! Chaque rencontre entre voisins est l'occasion d'échanger, de partager un bon moment ensemble et de mieux se connaître.

**Alors ne boudez pas votre plaisir, participez aux événements qui vous sont proposés, et mieux : soyez forces de proposition !** ▲

## UN NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur des résidences d'ICF Habitat a été revu et harmonisé pour toutes les sociétés du Groupe. Il a notamment été étoffé suite aux différents manquements au règlement constatés par nos équipes de proximité. Cette nouvelle version sera annexée aux contrats de location et un extrait, rassemblant les points essentiels, va être affiché dans les halls et dans les loges des résidences. Le nouveau règlement sera par ailleurs consultable en ligne sur le site internet ICF Habitat et à terme sur l'espace client.

### EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES RÉSIDENCES

Le règlement intérieur des résidences a notamment pour objet d'informer chacun des règles à suivre en matière de respect, tranquillité, sécurité et propreté des lieux.



#### RESPECT ET TRANQUILLITÉ

- Le locataire, ainsi que tout occupant ou visiteur, doivent au personnel de proximité le respect lié à sa fonction, en toutes circonstances.
- Tous les bruits, dès lors qu'ils sont nuisibles, par leur intensité ou leur caractère répétitif, et de nature à troubler le repos et la tranquillité des occupants de l'immeuble sont interdits, de jour comme de nuit.
- Les rassemblements prolongés, notamment à des horaires tardifs, dans les espaces communs intérieurs de l'immeuble, les aires de stationnement et abords de l'immeuble, sont interdits.
- Il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif.
- La détention de chiens dangereux de première catégorie est interdite.
- Les chiens appartenant à la 2<sup>ème</sup> catégorie doivent être muselés. Les animaux domestiques sont tenus en laisse à l'extérieur des logements.



#### HYGIÈNE ET PROPRETÉ DES LIEUX

- Le locataire doit veiller à la propreté des espaces communs et des lieux donnés en location.
- Les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs fermés et déposées dans les conteneurs prévus à cet effet tout en respectant les consignes de tri sélectif.
- Aucun objet, débris, nourriture (pain, épluchures...) ne doit être jeté à l'extérieur depuis les fenêtres et balcons.
- Il est interdit d'entreposer tous objets personnels ou encombrants dans les halls, les couloirs, les coursives de caves, les paliers ou les placards techniques.
- Le locataire doit veiller à ne pas obstruer les canalisations d'évacuation sanitaire (ex : jet de lingettes dans les WC, évier/baignoire) et à ne pas y déverser de produits dangereux.



#### SÉCURITÉ

- Le locataire s'interdit tout acte pouvant nuire à la sécurité des personnes et des biens.
- Dans l'ensemble de l'immeuble y compris dans les boîtes de parking, le locataire n'utilise pas d'appareils dangereux, ne détient pas de produits toxiques, explosifs ou inflammables.
- L'usage des ascenseurs par des enfants de moins de douze ans non accompagnés d'adulte est interdit.
- Le locataire doit suivre les indications données par les panneaux de signalisation routière installés sur la voirie de la résidence et rouler à vitesse réduite.
- Le locataire n'accède sous aucun prétexte aux locaux des services techniques ni aux toitures et terrasses des immeubles.



#### BON USAGE DES LOCAUX

- Le stockage d'objets encombrants (notamment vélos, motos, réfrigérateurs...) et l'utilisation de barbecue sont interdits sur les balcons, terrasses et loggias.
- Il est interdit d'étendre ou de secouer le linge, les tapis, chiffons, balais ou paillassons dans les espaces communs, aux fenêtres, balcons et loggias, et d'y suspendre quoi que ce soit qui puisse tomber et provoquer en tombant des accidents ou détériorations.
- L'installation d'antennes paraboliques est soumise à l'autorisation préalable du bailleur.
- Le locataire doit respecter la destination des locaux communs mis à sa disposition (local poussettes, vélos...)
- Les véhicules dûment assurés doivent stationner exclusivement sur les parkings et emplacements prévus à cet effet.

Les règles définies ci-dessus ne sont pas exhaustives. Pour plus d'informations détaillées, vous pouvez consulter l'intégralité du règlement intérieur en annexe de votre bail ou sur le site internet d'ICF Habitat [www.ichabitat.fr](http://www.ichabitat.fr).

ICF HABITAT 



“ En cas de troubles de voisinage, la meilleure réponse reste le dialogue entre voisins. Mais si cela ne suffit pas, il faut contacter votre correspondant ICF Habitat. ”

## EN BREF :

### 4 points clés pour bien vivre ensemble



#### 1. Respect et tranquillité

- Le personnel de proximité mérite le respect lié à sa fonction, en toutes circonstances.
- Pour ne pas troubler la tranquillité des autres locataires, éviter tout bruit intense ou répétitif, de jour comme de nuit.



#### 3. Hygiène et propreté des lieux

- Veiller à la propreté des espaces communs et des lieux locatifs.
- Les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet tout en respectant les consignes de tri sélectif.



#### 2. Sécurité

- S'interdire tout acte pouvant nuire à la sécurité des personnes et des biens.
- Ne pas utiliser d'appareils ou produits dangereux.



#### 4. Bon usage des locaux

- Ne pas entreposer des objets encombrants dans les halls, sur les balcons ou les paliers.
- Poussettes et vélos doivent être rangés dans les locaux prévus à cet effet, et les véhicules doivent stationner exclusivement sur les parkings et emplacements réservés.

Des gestes simples à respecter, pour le bien-être de tous !



# L'écoconduite, on a tous à y gagner !

**Au volant, adapter sa conduite permet de diminuer le risque d'accident mais aussi de moins consommer de carburant, tout en polluant moins. Entre-Nous vous en dit plus sur les écogestes qui font la différence.**



## BON À SAVOIR

Grâce à l'éco-conduite,  
on peut économiser  
jusqu'à **20 %** de carburant,  
soit **250 € à 300 € / an.**

### ➤ Optez pour une conduite souple

- ▶ Diminuez votre vitesse de 10km/h permet d'économiser jusqu'à un litre pour 100 km ;
- ▶ Essayez de maintenir une vitesse la plus stable possible, en anticipant le trafic. Éviter de freiner et d'accélérer inutilement fait moins consommer de carburant.
- ▶ Passez les vitesses en douceur (en 5<sup>e</sup>, la consommation de carburant est inférieure à celle de la 3<sup>e</sup> vitesse) et évitez de démarrer brutalement.
- ▶ Si vous faites un arrêt supérieur à 1 minute, coupez le contact.

Au-delà de l'argument économique, avoir une conduite plus souple est aussi essentiel pour la sécurité : plus vous maîtrisez votre véhicule et plus vous pourrez anticiper les événements et ainsi éviter des accidents qui pourraient survenir.

### ➤ Entretenez votre véhicule

Une voiture bien entretenue pollue moins (20 %) et permet d'économiser jusqu'à 10 % du volume de carburant utilisé. C'est aussi un gage de qualité pour la revente.

- ▶ Rouler avec des pneus sous-gonflés accroît sensiblement la consommation de carburant
- ▶ N'oubliez pas de réaliser un contrôle technique régulier pour :
  - contrôler la pollution de votre véhicule,
  - allonger sa durée de vie,
  - diminuer les risques de panne,
  - préserver la valeur de la revente.

### ➤ Réduisez la surconsommation

La surconsommation joue aussi son rôle sur les dépenses en carburant :

- ▶ Allégez le plus possible votre voiture :
  - Le poids de la voiture impacte directement la consommation de carburant : 100 kg supplémentaires entraînent une surconsommation de 5 %.
  - L'aérodynamisme de la voiture joue un rôle important dans la consommation. Les accessoires tels que coffres de toit, porte-bagages, porte-vélos, augmentent la résistance à l'air et donc la consommation. Préférez donc une remorque plutôt qu'un coffre de toit.
- ▶ La climatisation augmente la consommation de carburant jusqu'à 35 % en ville et 20 % sur la route. S'il fait vraiment chaud, ne la mettez pas trop basse. Sinon vous tirez encore plus sur le moteur. Pour avoir un ordre d'idées, comptez 5°C en moins par rapport à la température extérieure. ▲

# Assurez-vous pour vivre en toute tranquillité

Parce qu'un sinistre n'arrive pas que chez les autres, n'attendez pas pour vous assurer ou renouveler votre contrat d'assurance.

## ➤ Pourquoi est-il **important de s'assurer** ?

L'assurance habitation est obligatoire mais c'est aussi et surtout une protection pour vous et votre famille.

Si un sinistre se déclare dans votre logement et cause des dégâts chez votre voisin par exemple, vous pouvez être tenus pour responsable et ainsi devoir l'indemniser de ses dommages, dont le montant peut être très important.

Votre assureur prendra alors en charge, **à votre place**, le coût de réparation des dommages subis. En fonction des garanties de votre contrat d'assurance, vous pourrez également être indemnisés pour vos biens personnels (meuble endommagé, vêtements...) si ils ont également été endommagés.

### BON À SAVOIR

L'absence d'assurance habitation est une cause de résiliation du bail. Votre bailleur peut également choisir de souscrire une assurance à votre place et à vos frais exclusifs mais attention elle ne couvrira pas les dommages que pourraient subir vos biens personnels.

## ➤ **Contre quels risques** vous assurer ?

Votre contrat d'assurance doit obligatoirement vous couvrir contre les risques locatifs c'est-à-dire les dégâts causés par le feu, l'eau, l'explosion.

Pourtant indispensables, certaines garanties comme la responsabilité civile vie privée, le vol ou le bris de glace sont optionnelles. Relisez bien votre contrat afin de vous assurer que vous êtes bien protégés.

### BON À SAVOIR

L'assurance responsabilité civile couvre les dommages que vous pourriez causer accidentellement (ou vos enfants, votre conjoint, vos animaux ou les objets vous appartenant) à un tiers (voisin, passant, bailleur...) peu importe le lieu dans lequel vous vous trouvez. N'oubliez pas non plus d'assurer vos locaux annexes (garage, box, cave ou toutes autres dépendances...) pour être indemnisés en cas de sinistre.



## ➤ Comment **trouver un assureur** ?

**Vous pouvez vous adresser :**

- à un intermédiaire d'assurance (agent général ou courtier)
- à votre banque si elle propose ce service
- ou souscrire un contrat en ligne sur le site internet de l'assureur de votre choix ou en utilisant un site comparateur d'assurances.

L'étendue des garanties, les conditions du contrat et les taux de cotisations varient selon les compagnies d'assurances.

Relisez bien votre contrat avant de le signer et n'hésitez pas à questionner votre assureur.

## ➤ **Quelles informations transmettre** à votre bailleur **et comment** les transmettre ?

Vous avez transmis une attestation d'assurance lors de votre entrée dans les lieux précisant les garanties de votre contrat (responsabilité civile, dégâts des eaux, incendie...) ainsi que la durée pendant laquelle vous êtes couverts (généralement une année).

**N'oubliez pas que cette démarche est à renouveler chaque année à la date anniversaire de votre contrat d'assurance.**

Pour cela rien de plus simple, il vous suffit d'envoyer votre nouvelle attestation d'assurance par courrier postale à l'adresse de votre agence ICF HABITAT ou par voie électronique en vous connectant sur votre espace client via le site internet d'ICF HABITAT : [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr) ▲

# Internet : comment éviter les arnaques ?

**Les arnaques et les fraudes sur internet sont de plus en plus nombreuses. Un seul mot d'ordre : prudence et vigilance ! Entre-Nous vous donne quelques conseils pour éviter de vous faire piéger.**

## ➤ Des paiements **en toute sécurité**

**Les vols ou piratages de coordonnées bancaires sont de plus en plus fréquents. Pour s'en prémunir, il vous suffit de vérifier quelques points essentiels :**

- ▶ Le site doit être sécurisé : un petit cadenas doit s'afficher à côté de l'adresse du site indiquée en « https » (avec le « s » de sécurité).
- ▶ Dissimulez le cryptogramme inscrit au dos de votre carte bancaire et nécessaire pour tout achat en ligne. Une simple pastille collée dessus suffira à vous protéger.
- ▶ À la caisse chez les commerçants ou à une station essence, cachez le pavé numérique lorsque vous composez votre code de carte bancaire.
- ▶ En cas de doute sur un site marchand, n'hésitez pas à regarder les avis des consommateurs sur les forums (*60 millions de consommateurs* ou *Que choisir* par exemple). Vous pouvez aussi essayer de joindre le service client pour vérifier qu'il est bien accessible ou encore consulter les mentions légales du site internet. Si les informations sur l'entreprise sont incomplètes ou absentes, passez votre chemin.
- ▶ Surveillez régulièrement vos relevés de compte pour détecter tout prélèvement anormal.

## ➤ Reconnaître le **phishing**

Le phishing (ou hameçonnage) est une fraude pratiquée par des pirates informatiques. Ils envoient en masse des faux mails en se faisant passer pour une grande société ou organisme (CAF, EDF...). Tout est fait pour vous donner confiance (même logo, même nom d'entreprise, nom d'un salarié de la société...). Ils prétendent que la société a changé de banque et vont ensuite vous demander vos coordonnées bancaires (RIB...) et de remplir une nouvelle autorisation de prélèvement automatique.



## ➤ Que faire pour **éviter les arnaques** ?

- ▶ Ne répondez pas aux mails qui vous semblent douteux et surtout ne leur fournissez jamais les données bancaires demandées. Ne cliquez pas non plus sur les liens présents dans le mail et n'ouvrez pas les pièces jointes.
- ▶ Veillez à mettre régulièrement à jour le système de sécurité (antivirus...) de votre ordinateur mais aussi de votre téléphone portable.
- ▶ Signalez les messages frauduleux sur le site du gouvernement [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

## ➤ **Que faire si vous êtes victime d'une fraude** sur Internet ?

**Malgré toutes ces précautions, si vous avez été victime d'une fraude, vous devez :**

- ▶ contacter immédiatement votre banque et faire opposition ;
- ▶ changer votre mot de passe dans votre espace personnel ;
- ▶ signaler l'email frauduleux comme « spam / indésirable »
- ▶ en cas de phishing, porter plainte au commissariat ou à la gendarmerie. N'oubliez pas de vous munir de tout document permettant d'en identifier l'auteur (copie des e-mails, adresse e-mail ou postale, référence du transfert d'argent effectué...).

## Bègles (33)

# Un chantier éducatif au Dorat

**En décembre, trois jeunes ont contribué à la rénovation de deux entrées d'immeuble à Bègles. Une réussite, grâce au partenariat entre ICF Habitat Atlantique, les associations, les jeunes et les locataires.**



En contrepartie d'un abattement sur la taxe foncière des propriétés bâties (TFTB), les organismes HLM s'engagent à poursuivre l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Un bâtiment de 20 logements appartenant à ICF Habitat Atlantique, dans la Cité du Dorat à Bègles, bénéficie ainsi de subventions pour soutenir les actions du bailleur en faveur de la cohésion sociale et du cadre de vie des habitants. En 2016, un jardin partagé y avait ainsi été créé.

### Un autre regard sur les jeunes

Fin décembre 2017, c'est un chantier éducatif de jeunes qui a été mené sur place par ICF Habitat, en partenariat avec le Centre social et culturel de l'Estey et l'APSB (Association de Prévention Spécialisée de Bègles). Une jeune fille du Dorat et deux autres jeunes venant d'autres résidences de Bègles, ont repeint avec soin les deux entrées du bâtiment pendant cinq jours, encadrés par une éducatrice spécialisée de l'APSB, un animateur du centre social et culturel de l'Estey et un référent technique de l'APSB. Très motivés, les jeunes se sont impliqués dans la préparation du chantier et ont fait preuve d'esprit novateur. Couronnée de succès, cette expérience a favorisé les échanges avec les autres locataires... et a donné envie au jeune homme de devenir peintre en bâtiment ! ▲

## Oissel (76)

# C'est du propre !

**Le mercredi 31 janvier, à Oissel, l'A.D.A.L a accueilli le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR) pour l'animation « mon quartier propre ».**



Lors de cette réunion, l'objectif principal était de sensibiliser, les enfants et adultes pour qu'eux aussi soient acteurs de leur lieu de vie en participant au tri sélectif et à la réduction de déchets dans le quartier des Landaus. Des animations et des mini-jeux à travers des mises en situation étaient proposés pour les faire réagir sur les bons comportements à adopter.

D'ici peu, une activité à l'initiative de l'A.D.A.L va être mise en place, en partenariat avec la Mairie, durant laquelle les enfants participeront à une collecte de déchets dans le quartier des Landaus.

Dans l'optique d'améliorer l'environnement du quartier et qu'il devienne un exemple à suivre, M. Gérard gardien de la résidence, met à votre disposition des Tri-pocket contenant ainsi toutes les informations nécessaires pour devenir un As du tri sélectif ! ▲

## Toulouse (31)

# « Ami chemin » fait son chemin

Mis en place par l'association du May, le projet « Ami chemin » accompagne les familles du quartier de Soupetard, à Toulouse, à travers des animations et des actions éducatives. Une belle initiative.



L'association du May et ICF Habitat Atlantique travaillent ensemble depuis plus dix ans. En 2017, ils ont souhaité renforcer leur action au sein du quartier de Soupetard, reconnu comme prioritaire par la ville de Toulouse. À cet effet, ils ont construit un projet de prévention intitulé « Ami chemin », dont l'objectif est d'accompagner les familles dont les enfants ont entre 6 et 12 ans. Cette initiative est soutenue par le fonds d'innovation sociale, co-financé par l'Etat et la Région Occitanie.

### Éducation et animation

En septembre, deux éducateurs spécialisés ont été affectés au projet, qui couvre six résidences ICF Habitat : la Juncasse, la Cité de l'Hers, Surcouf, Canavera, Louis Plana et Les Argoulets. Des documents d'information ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres, tandis que les représentants de l'association se sont tenus au pied des résidences pour expliquer le projet aux habitants. Puis, un accompagnement à la scolarité a été mis en place pour les enfants chaque mardi soir et samedi matin, dans un appartement mis à disposition par ICF Habitat dans la résidence de la Juncasse. Les mercredis et samedis après-midi également, des activités manuelles, culturelles et sportives sont organisées, prenant appui sur les ressources du quartier.

### Être acteur dans le quartier

Ping-pong, rugby, origami, peinture, perles, cuisine, visite de la bibliothèque, maquillage et création de boîtes à bonbons pour Halloween..., les enfants s'inscrivent aux ateliers de leur choix. Ils sont déjà 35 à participer aux activités proposées dans le cadre d'« Ami chemin ». Des actions citoyennes sont également menées, tels les cours de français pour adultes lancés depuis janvier avec l'association « Parle ». Tout est gratuit ; la seule chose qui est demandée aux familles, c'est de s'investir personnellement en fonction de leurs possibilités et talents, pour maquiller, accompagner une sortie, préparer un goûter... L'important, c'est d'être tous acteurs du projet et de communiquer, pour vivre ensemble. ▲

## CRÉATION ET PARTAGE

Fin 2017, à l'occasion d'un atelier « création et partage », les enfants ont confectionnés divers objets : des étoiles peintes, des cartes en relief... Ils ont ensuite invité les personnes âgées du quartier de Soupetard à un goûter de Noël, organisé le 22 décembre par Ami chemin et le Club de prévention du quartier, et leur ont offert leurs créations. On a compté 70 participants. Une jolie façon de cultiver le lien intergénérationnel !

## Rennes (35)

# Compostage entre voisins

**Fin 2017, un composteur a été installé au pied de la résidence Bossière / Sémard, à Rennes. Une occasion de valoriser ses déchets de cuisine, mais aussi d'échanger et de rencontrer ses voisins.**



L'idée est venue d'une locataire de la résidence Bossière / Sémard, rue Louis Bossière à Rennes. En accord avec ICF Habitat, elle a contacté l'association Vert le Jardin, qui développe jardins et compost partagés en Bretagne. Le 19 octobre 2017, en partenariat avec Rennes Métropole, l'association a installé un composteur au pied de l'immeuble ICF Habitat, ainsi qu'un bac de structurant (broyat, feuilles mortes, branchages). Les locataires se sont vus expliquer comment faire leur compost et des bio-seaux leur ont été distribués.

Au bout de trois mois d'utilisation, le bac de compost de la résidence étant déjà plein, l'association est venue installer un bac de maturation et envisage d'ajouter un troisième bac. Le transfert est fait par les habitants. Un succès ! Le compost produit sera récupéré par les habitants pour être utilisé en rempotage ou au jardin. ▲

### Pour faire un bon compost

#### Mettez :

- ▶ Des épluchures de fruits et légumes
- ▶ Du marc de thé ou de café, avec filtre s'ils sont en papier
- ▶ Des coquilles de noix ou d'œufs écrasés
- ▶ Des fleurs fanées
- ▶ Des serviettes en papier et essuie-touts
- ▶ Des fruits et légumes abimés

**Et pour équilibrer votre compost, n'oubliez pas d'alterner avec du structurant** (branchages, etc) et de mélanger après chaque apport avec une griffe ou une tige.

Pensez à couper et fragmenter vos apports !

## Le Havre (76)

# Inauguration des deux fresques de la résidence Ferrer

**Le 22 décembre, la résidence Ferrer a inauguré en fanfare les deux belles fresques conçues par les enfants avec des émaux de Briare pour orner leur local. Quels talents !**

Dans le cadre des « ateliers du mercredi » mis en place par l'association des Filles de la charité suite à l'appel à projets 2017 d'ICF Habitat Atlantique, les enfants de la résidence Ferrer ont réalisé deux grands tableaux en mosaïque pour décorer le local : le premier sur le thème de la mer, en clin d'œil au Havre, le deuxième sous forme de mandala. Le 13 décembre 2017, tous les locataires de la résidence étaient invités à venir assister à l'inauguration des deux fresques autour d'un goûter de Noël festif.

ICF Habitat Atlantique a offert des sachets de bonbons aux enfants, ainsi que des fleurs à Agnès Pauron et Barbara Petit, responsables des ateliers, pour les remercier de leur investissement. Ce projet a permis aux enfants de s'approprier le local et a suscité l'admiration de leurs parents, qui n'imaginaient pas cotoyer de tels artistes ! ▲



## Nantes (44)

# Portes ouvertes à la bibliothèque

**Pour redynamiser la bibliothèque Courbet, à Nantes, des portes ouvertes ont été organisées et les livres ont été renouvelés. Petits et grands, soyez les bienvenus, elle n'attend plus que vous !**

La bibliothèque Courbet a été créée en 2014, à partir d'un legs de livres, par trois locataires amies. Suite au départ de deux d'entre elles, Liliane Lecoeur est restée seule à la barre. Depuis quelque temps, Malika Rouana, une de ses voisines, l'aide toutefois à assurer la permanence de la bibliothèque chaque premier samedi du mois, de 10h à 12h. En septembre prochain, Liliane Lecoeur souhaite profiter de son passage à la retraite pour accueillir les lecteurs deux fois par semaine.

### Halloween à la bibliothèque

Pour mieux faire connaître la bibliothèque, des portes ouvertes ont été organisées le 31 octobre après-midi. Des invitations avaient été distribuées dans les 99 boîtes aux lettres de la résidence et une trentaine de personnes sont venues au rendez-vous. Ce fut l'occasion de fêter Halloween autour d'un goûter festif, offert par ICF Habitat, et de présenter la bibliothèque, les personnes qui s'en occupent, ainsi que les différents types de livres et de jeux proposés. Tous les habitants du quartier peuvent en effet emprunter sur place, gratuitement, des livres adaptés à tous les goûts et à tous les âges : littérature, romans policiers, poésie, cuisine, couture, bricolage... ainsi que des jeux de société.

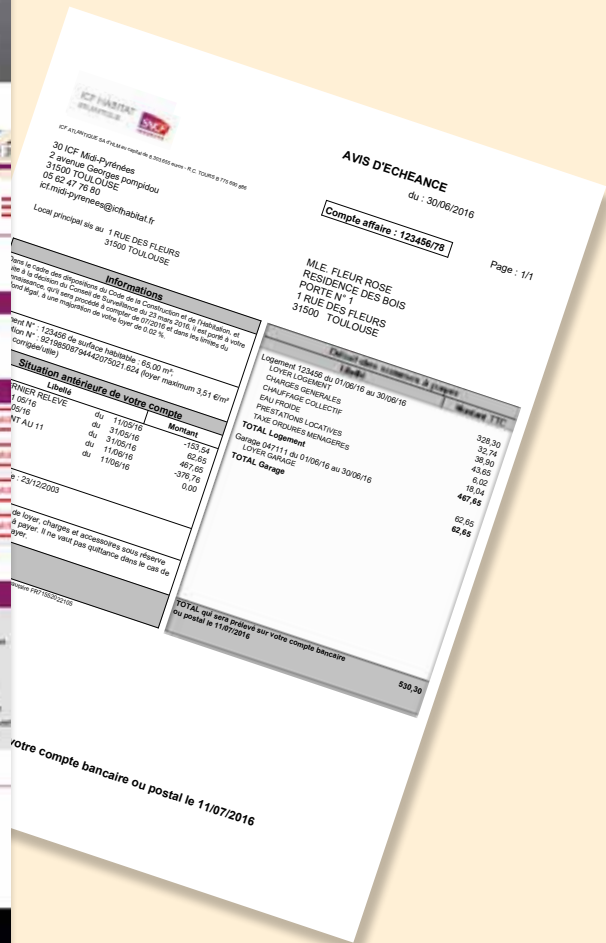
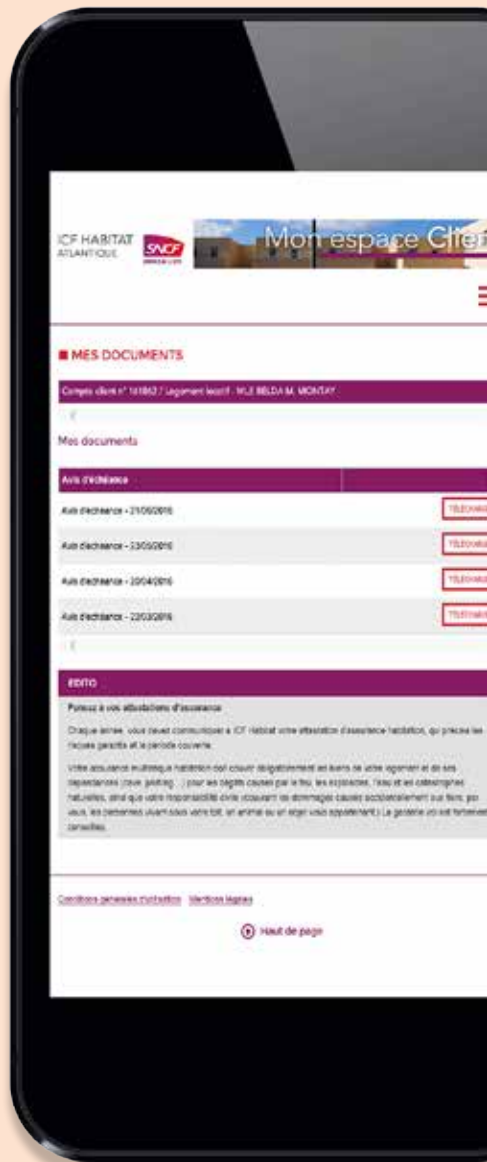
### Un fonds de livres renouvelé

Il est vrai que les livres qui avaient permis de lancer la bibliothèque étaient parfois inadaptés aux attentes des locataires. C'est pourquoi, suite à son appel à projets en 2017, ICF Habitat a décidé d'allouer une subvention au renouvellement du fonds. L'association « Nantes Ecologie », située à deux pas des bureaux d'ICF Habitat, a été sollicitée car elle mène un chantier d'insertion appelé « L'air Livre », dont l'objectif est de récupérer, rénover et revendre des livres usagés à des particuliers ou des entreprises. C'est ainsi que la bibliothèque Courbet a pu acquérir à bas prix plus de 200 livres d'occasion au goût du jour, tout en donnant à l'association ceux qui ne l'intéressaient plus. Une action doublement bénéfique, qui sera renouvelée régulièrement par la suite. ▲



## UNE LOCATAIRE TRÈS INVESTIE

Locataire de la résidence Courbet depuis 41 ans, Liliane Lecoeur ne ménage pas sa peine pour créer du lien entre les habitants. Outre la bibliothèque, elle est à l'initiative de nombreuses animations : décorations de Noël, soirées crêpes, galette, fête des voisins, Halloween... Elle fait tout cela bénévolement, en plus de son métier d'assistante maternelle, et serait heureuse d'être rejointe par d'autres locataires motivés !



## VOTRE AVIS D'ÉCHÉANCE EN LIGNE : UN SERVICE RAPIDE, SIMPLE ET CITOYEN !

Sur votre espace client 24h/24, 7j/7 consultez votre avis d'échéance. Tous les mois, un e-mail de notification vous indique la date et le montant prélevé. Vos avis d'échéance sont archivés pendant 3 ans. Inutile de les imprimer, ils sont reconnus comme des originaux. Un bon geste pour la planète et pour votre porte-monnaie !

**Vous n'êtes pas encore inscrit :  
WWW.ICFHABITAT.FR »**



ICF HABITAT

